

## VERBATIM - ATELIER DE TRAVAIL – ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET SANITAIRES

---

### **Sofia ALIAMET, groupement WDPE**

Bonjour à toutes et à tous. Je vous propose de démarrer parce qu'il est 9 h 05. Donc, merci de vous être connectés. On attend d'autres personnes qui vont sûrement arriver en cours de route. Je suis Sofia ALIAMET du groupement WDPE, je suis chargée d'animer cet atelier en visioconférence. Je vais passer la parole dans quelques instants à l'équipe du débat, notamment à Paola OROZCO-SOUËL, sa présidente. En attendant deux petits mots, un premier sur les principes de fonctionnement de ZOOM. Je l'ai déjà dit, je vais donc faire vite. Comme vous le voyez, vos micros sont désactivés par défaut. Vous aurez la possibilité bien sûr lors des temps d'échanges et lors des temps de travaux de groupe [coupure de son, 0 :00 :40.6-47.6] quelqu'un a coupé mon micro, excusez-moi.

Nous vous invitons à pouvoir effectivement réactiver vos micros manuellement en cliquant en bas à gauche de l'écran. Nous vous invitons aussi à vous renommer pour savoir aujourd'hui l'organisme que vous représentez, donc en cliquant sur prénom, nom, organisme. Pour cela, vous pouvez cliquer sur la vignette de votre vidéo et puis sur les trois petits points, puis vous renommer. Pour partager vos réactions, lever la main, vous avez un onglet réaction en bas de votre écran, puis lever la main, et de la même manière, vous pouvez la baisser. La rencontre est enregistrée. L'enregistrement servira à des fins de compte rendu de verbatim puisqu'un verbatim non nominatif sera publié. Des temps d'échanges en groupe sont prévus. Donc, vous rejoindrez automatiquement les différents groupes. Pour faciliter la création de ces groupes, mes collègues, vous l'avez vu, vous renomment en mettant un petit numéro devant votre nom-prénom, et uniquement à des fins de création de groupe.

Quelques mots maintenant des règles du jeu générales si on peut passer la diapositive suivante. Quelques principes pour l'animation de cet atelier. Le premier est un principe de bienveillance, d'écoute et d'accueil respectueux à l'égard de l'équipe du débat, de l'équipe d'animation, des participants et des participantes, un partage du temps de parole, notamment lors des temps de travaux de groupe. Un principe aussi d'argumentation qui est chère à la Commission nationale du débat public. Bien sûr, tous les points de vue peuvent être exprimés s'ils sont en lien avec les questions du débat, le projet porté par le SEDIF, les sujets de l'atelier du jour et argumentés. Enfin, un principe de transparence. Donc, la vidéo ne sera pas mise en ligne contrairement à ce qui est écrit, elle servira uniquement à des fins de compte rendu, mais nous enregistrons les échanges, y compris en sous-groupe. Sans plus tarder, je vous propose de passer la parole à Paola OROZCO-SOUËL qui est la présidente de la Commission particulière du débat public pour une présentation des objectifs de cette rencontre de la CNDP et de son déroulé. Paola ?

### **Mme Paola OROZCO-SOUËL, présidente de la Commission particulière du débat public**

Bonjour à nouveau à tous. Merci, vraiment, pour votre disponibilité et votre présence aujourd'hui dans cet atelier qui est le premier atelier de ce débat public sur l'eau potable en Île-de-France. Certains d'entre vous connaissent déjà la CNDP parce qu'on a eu l'occasion d'échanger au moment de la préparation de ce débat. D'autres peut-être ne savent pas exactement qui nous sommes. Je vous propose de faire une brève présentation pour que tout le monde ait les mêmes informations concernant la Commission nationale du débat public qui est une autorité administrative indépendante. Elle est indépendante des pouvoirs

---

débat public organisé par

publics et de l' tat, ind pendante  galement du politique, et dont l'objectif est d'appliquer et de faire valoir les droits du citoyen   l'information et   la participation sur tout projet, plan ou programme qui aurait un impact sur son environnement et son cadre de vie.

On a  videmment des valeurs qui animent la CNDP. Je propose, s'il vous pla t, de passer   la slide suivante. On va aller vite sur la pr sentation de la Commission. En effet, nous respectons six valeurs, six principes :

1. Le principe d'ind pendance. La Commission nationale du d bat public comme l' quipe qui organise le d bat public aujourd'hui, mais aussi tous les d bats publics qui sont d cid s par la CNDP, on est ind pendant du ma tre d'ouvrage, ind pendant des pouvoirs publics.
2. Le deuxi me principe que nous respectons syst matiquement est celui de la neutralit . Nous n'avons pas en tant qu' quipe du d bat d'avis   donner sur ce dossier, sur ce projet, et c'est la raison pour laquelle on fait participer un large public sur toutes les questions, tous les enjeux, toutes les th matiques qui peuvent concerner le projet qui fait l'objet d'un d bat public, et en l'occurrence aujourd'hui, le projet port  par le SEDIF.
3. On a des valeurs de transparence que l'on respecte profond ment, notamment pour le public. Toutes les informations dont la Commission a connaissance sont rendues publiques afin de permettre   chacun d'avoir les m mes niveaux d'information et de s' clairer pour pouvoir participer en toute connaissance.
4. On a des principes d'argumentation qui sont les principes cl s d'un d bat public. Il ne s'agit pas de dire, j'aime ou je n'aime pas, il faut en effet argumenter les raisons pour lesquelles on a un avis, une position, de mani re g n rale.
5. Des principes d' galit  de traitement au sein de la Commission nationale du d bat public et lorsque nous mettons en place des dispositifs participatifs, toute personne, quelle qu'elle soit, quoi qu'elle repr sente, quel que soit son mandat ou sa mission, a le m me niveau de traitement. Ici, il n'y a pas de niveaux diff rents de parole. Toutes les paroles se valent.
6. Le principe d'inclusion est un principe phare et cl . En effet, les publics les plus  loign s d j  des syst mes globaux de fonctionnement de notre soci t  sont aussi  videmment  loign s de la participation, et on veille autant que possible avec les efforts que nous mettons en place pour les inclure, les informer et les faire participer, car c'est  galement leur droit.

Une  quipe a  t  constitu e pour organiser ce d bat. L' quipe du d bat, vous la voyez ici, mais vous la verrez  galement dans les tables rondes et   l' cran puisqu'elle est toute r unie aujourd'hui. C'est une  quipe en fait de personnes dont ce n'est pas le m tier d'organiser un d bat public, car ce sont des citoyens comme vous et moi qui ont mis en fait   disposition du public et de ces dispositifs leurs comp tences et  galement leur motivation. Je pr sident cette  quipe, mais elle est aussi compos e de tous les membres que je ne vais pas vous  num rer, mais dont vous voyez les noms ici et ils auront l'occasion de se pr senter au moment du passage en table ronde pour les  quipes qui vont  tre constitu es.

Je vous remercie  galement de votre pr sence pour parler maintenant des objectifs du d bat public, notamment du d roul  de cet atelier. Les objectifs de ce d bat public sont vraiment de questionner l'opportunit  du projet au regard de ses objectifs qui est de retenir les polluants  mergents et les micropolluants qui sont des r sidus m dicamenteux et autre perturbateur endocrinien, de supprimer le chlore et le calcaire. Donc, l'objectif de ce d bat,

de manière large, et pas forcément que de cet atelier, est de se poser la question de l'opportunité d'atteindre ces objectifs, celle aussi de se poser la question de la proportionnalité, c'est-à-dire des moyens que met aujourd'hui le SEDIF, le Syndicat des eaux d'Île-de-France, pour atteindre ces objectifs et aussi de la proportionnalité au regard des enjeux climatiques, énergétiques, socioéconomiques, sanitaires, réglementaires et d'interconnexion des sujets dont on va évidemment parler aujourd'hui. Il s'agira également d'identifier des alternatives au projet du SEDIF, mais également de produire des recommandations pérennes et opérationnelles, car il faut savoir que ce projet fait l'objet aujourd'hui d'un appel d'offres et il n'est donc pas concrétisé, dont les caractéristiques à ce stade sont inconnues et elles vont évoluer si le maître d'ouvrage décide à la fin de ce débat de poursuivre son projet. Il faut donc que les recommandations qui émergent dans le cadre du débat puissent survivre tout le long de la procédure qui pourra être mise en place si le projet se poursuit. C'est la raison pour laquelle on vous invite à travailler aujourd'hui dans cet atelier pour produire une synthèse indépendante. Dans le cadre des invitations que l'on vous a envoyées au moment de solliciter votre présence aujourd'hui, on vous a tous envoyé le lien pour consulter le dossier du maître d'ouvrage. C'est en gros le document qui permet de connaître tous les éléments que porte aujourd'hui le SEDIF, les propos qu'il défend par rapport à son projet. Il fait évidemment état d'un contexte qui fonde et explique les raisons pour lesquelles il met en place ce projet. On souhaiterait que ce contexte soit aussi pensé, redéfini, repositionné de manière indépendante, qu'il n'y ait pas que le contexte du maître d'ouvrage qui puisse être fourni au public, mais que ce soit également le contexte, notamment celui d'experts ou de spécialistes comme vous des questions qui vont être traitées aujourd'hui.

L'objectif sera également d'identifier des enjeux par rapport à ce contexte sur l'état de la ressource, le contexte sur le changement climatique, le contexte sanitaire, le contexte réglementaire dans lequel s'insèrent ce projet et aussi le contexte énergétique, et en dehors d'établir ce cadre, de poser ce cadre, on vous demandera d'identifier des enjeux par rapport à ce cadre. Ne vous inquiétez pas, ils sont cadrés. Il y a entre trois et cinq maximum que vous serez amenés à identifier, et aussi les questions que pose ce projet porté par le SEDIF, dont je vous ferai un résumé juste après la présentation de cette slide.

Enfin, on vous demandera également de faire émerger, d'identifier des points de vigilance. À chaque fois, pour les enjeux, les questions et les points de vigilance, on a un nombre défini, limité de critères à fournir qui va de trois à cinq maximum. L'objectif sera d'éclairer le public, le grand public, donc tous les citoyens concernés par ce dossier puisqu'il s'agit effectivement d'usagers d'eau potable et de les éclairer avec les données et les arguments scientifiques qui ont été identifiés et qui ont émergé aujourd'hui à la suite de cet atelier. Ces échanges vont donc produire des fiches pour le débat qui vont ensuite être distribuées et accessibles à tout le monde, au grand public en ligne, mais également à chaque rencontre que l'on organisera.

Avant de passer au déroulé exact de l'atelier, je vous fais juste un résumé sur le projet du SEDIF que vous connaissez, je pense, tous maintenant à la fois parce qu'on s'est déjà rencontré pour certains et on a eu l'occasion de vous présenter le projet, mais aussi parce qu'on vous a tous fourni les éléments pour accéder au dossier du maître d'ouvrage. On vous avait recommandé de regarder un peu ces documents pour faciliter votre travail d'aujourd'hui dans le cadre de cet atelier, mais pour aussi créer un socle commun des principaux éléments concernant ce projet.

Il s'agit donc d'un projet d'aménagement des trois principales usines du SEDIF qui se trouvent à Choisy-le-Roi, Méry-sur-Oise et Neuilly-sur-Marne. Ces principales usines du SEDIF doivent être effectivement selon le projet porté par le Syndicat des eaux d'Île-de-

France, am nag es avec l'installation d'unit s membranaires, une filiere membranaire d'affinage, qui repr sente un co t de 870 millions d'euros aujourd'hui. Il pr voit une augmentation de la consommation qui doublera par rapport   ce que n cessitent aujourd'hui les usines pour fonctionner. Il pr voit  galement le rejet de concentrats dans le milieu et il pr voit aussi un captage suppl mentaire de la ressource de 15 %.

Ce projet a des b n fices li s notamment   la ma trise de l' nergie chez les m nages qui b n ficieraient de l'eau potable produite. Cette eau serait d barrass e au maximum des micropolluants pr sents aujourd'hui dans le milieu, dans la ressource, et qui sont les zones de captage du SEDIF comme la Seine, la Marne et l'Oise. Le SEDIF s'appuie sur ces trois fleuves pour produire de l'eau aujourd'hui. Leurs objectifs vont  tre de d barrasser l'eau potable distribu e de ces micropolluants, mais  galement de supprimer le chlore et le calcaire. Les b n ficiaires de cette eau potable qui sont aujourd'hui les usagers du SEDIF qui repr sentent environ 4 millions de personnes, un petit peu plus, notamment pour les communes qui ne sont pas forc ment adh rentes, mais qui ach tent aujourd'hui de l'eau au SEDIF. Ces usagers conna tront donc une eau de qualit  meilleure, et aussi du fait d'un abattement du calcaire et du chlore un go t am lior  et  galement une efficacit   nerg tique de leurs appareils  lectrom nagers.

Le SEDIF nous dit  galement qu'il y aura des b n fices environnementaux li s   la suppression ou   la diminution de consommation d'eaux min rales, et donc en r sum  la diminution de bouteilles en plastique produites et trait es ensuite en mati re de d chets.

Ce projet a aussi un co t d'investissement comme indiqu , mais  galement un prix pour l'utilisateur, car il pr voit une augmentation de 3   4 euros par mois par foyer ou de 38   46 euros par an  galement pour les usagers du SEDIF. Ce sont des donn es fournies par le ma tre d'ouvrage dans son dossier, mais il interroge  galement, il n'interroge pas la Commission, toutes les personnes que la Commission a interview es et rencontr es et c'est pour cela que nous vous proposons donc d' changer aujourd'hui sur certains points.

Il y aura un premier temps d' changes juste apr s cette pr sentation et si vous n'avez pas de questions concernant les propos que je viens de tenir, on va effectivement se r partir par groupe. Vous serez redirig s, ne vous inqui tez pas, Sofia qui a ouvert cette rencontre, s'occupe de vous rediriger vers les salles. Vous serez r partis en quatre groupes :

- Le premier groupe va traiter de l' tat  cologique de la ressource.
- Le deuxi me groupe va traiter du changement climatique.
- Le troisi me groupe va parler de la consommation  nerg tique.
- Le quatri me groupe va discuter des sujets li s   la sant  et   la r glementation.

L'objectif va  tre, et l  je laisserai des facilitateurs, membres de l' quipe qui anime ce d bat, vous d tailler le d roul  plus pr cis de chaque travail par table ronde. Je ne vais donc pas approfondir ce point, mais l'objectif sera pendant une heure que vous discutiez ensemble, que vous croisiez vos regards, vos visions, vos perceptions par rapport   ces sujets pour poser le cadre, d finir le contexte en quelques lignes et identifier entre trois et cinq enjeux au maximum.

Il y aura une restitution pl ni re   la suite de ce travail r alis  par table. Cette restitution sera faite par un rapporteur ou une rapporteuse que je vous invite   d signer lorsque les groupes seront constitu s. C'est cette personne qui restituera les  changes qui auront eu lieu pendant cette premi re heure de travail entre vous.

On aura tout   fait la possibilit  de faire un aller-retour questions-r ponses, notamment pour clarifier les propos ou le contexte d fini par tel ou tel groupe, mais  galement pour

éventuellement compléter si vous l'estimez nécessaire, et ensuite on repassera à nouveau dans un deuxième temps d'échanges en sous-groupe où ces sous-groupes, comme le disait Sofia au départ, sont constitués de manière aléatoire. De ce fait, vous ne serez plus dans un sous-groupe parce que vous avez une expertise ou une connaissance précise sur le sujet, mais vous serez là pour discuter entre vous, peu importe votre expertise ou votre connaissance, dans l'objectif d'identifier les questions que pose ce projet et de laisser des points de vigilance. Enfin, on aura à nouveau une restitution de ces groupes et de ces échanges effectués par la personne désignée en tant que rapporteur ou rapporteuse. Cette restitution nous permettra à tous, participants et équipe du débat, de connaître à la fois la nature de vos échanges, mais aussi quels sont pour vous les principaux enjeux, les principales questions, les principaux points de vigilance qu'il faut prendre en compte pour le déroulé des futures rencontres de ce débat public.

Sentez-vous libres, s'il vous plaît, de vous exprimer. Sentez-vous libres aussi de poser les questions que vous pensez nécessaire de poser et sentez-vous libres également d'intervenir en dehors de ces cadres un peu précis qui sont nécessaires aussi pour assurer un temps d'échange limité. En ligne, c'est toujours plus difficile qu'en présentiel.

On vous remercie beaucoup pour votre attention. Je ne tarde plus à passer la main à Sofia pour qu'elle vous organise par sous-groupe. Je reviendrai dans une phase de conclusion à la fin de nos travaux pour vous dire en gros comment vont être pris en compte vos restitutions et vos échanges et aussi pour vous inviter aux prochaines rencontres du débat. Merci, vraiment, encore une fois pour votre présence et votre disponibilité.

**Mme Sofia ALIAMET, groupement WDPE**

Merci, Paola. Je vois dans le chat de nombreuses réactions sur les groupes. Ils ont été constitués. On va les lancer. Encore une fois, sentez-vous libres, tous les sujets peuvent être discutés et évoqués. N'hésitez pas à lister les enjeux. Encore une fois, comme l'a dit Paola, dans le deuxième temps il y aura des groupes aléatoires. Paola, il y a simplement une question dans le chat de Monsieur ZZZ qui porte sur l'appel d'offres. Il dit, j'ai noté qu'un appel d'offres était déjà lancé. Sur quoi porte-t-il ? De ce fait, il s'interroge sur la portée du débat public alors que l'appel d'offres est en cours. On pourrait répondre rapidement et juste après on passe en sous-groupe pour discuter de tout cela.

**Mme Paola OROZCO-SOUËL, présidente de la Commission particulière du débat public**

Tout à fait. Merci, vraiment, pour cette question qui permet effectivement de clarifier un point clé dans ce dossier et dans le cadre de ce débat. En effet, le SEDIF a décidé de passer un appel d'offres en 2021 pour deux raisons. La première est de renouveler la concession qu'il a aujourd'hui avec Veolia, et donc renouveler cette concession avec un nouveau délégataire ou poursuivre la concession qu'il a déjà avec Veolia. Donc, l'appel d'offres porte sur le renouvellement de cette concession qui arrive à son terme en décembre 2023. L'appel d'offres porte également sur le projet lui-même, c'est-à-dire sur l'installation de cette filière membranaire que le SEDIF appelle haute performance. Il prévoit effectivement de laisser les soumissionnaires lui faire la meilleure proposition technologique pour atteindre ses trois objectifs : sans micropolluant, sans calcaire et sans chlore, donc une eau de meilleure qualité pour ses usagers.

L'appel d'offres a donc été lancé en 2021 sur ces deux points. Aujourd'hui, les soumissionnaires sont au nombre de deux, Veolia et Suez. Ils ont commencé à faire les premières offres sur les deux volets. Le fait que la décision de la CNDP d'organiser un débat public intervienne en septembre de l'année dernière, donc le 7 septembre 2022 la Commission nationale du débat public a été saisie par obligation par le SEDIF et il décide à ce moment-là que ce projet a des enjeux beaucoup trop importants d'un point de vue

débat public organisé par



environnemental, d'un point de vue sanitaire et d'un point de vue socioéconomique, notamment pour le citoyen, pour l'usager, et le fait qu'elle décide de faire un débat public, elle arrête la procédure d'appel d'offres. Elle est aujourd'hui en stand-by. Le débat public prime en matière de procédure réglementaire sur la procédure mise en place aujourd'hui par le SEDIF pour l'appel d'offres. C'est le premier point. Donc, aujourd'hui, l'appel d'offres attend les conclusions du débat public pour se poursuivre.

Deuxièmement, le maître d'ouvrage s'engage, et vous pouvez le constater également dans son dossier, à prendre en compte les conclusions du débat public, à expliquer comment et pourquoi il poursuit ou non son projet et à prendre en compte les recommandations issues de ce débat. Donc, le SEDIF a une obligation de reddition des comptes à la suite du débat public, à la suite de la publication du compte rendu de ce débat public que nous allons faire en septembre de cette année, et il doit expliquer et justifier la décision qu'il prendra par rapport aux recommandations et aux échanges qui ont eu lieu pendant le débat. Le débat se fonde en opportunité, je vous l'ai dit précédemment. Cela veut dire que le débat peut tout à fait finir par recommander que ce projet ne soit pas opportun et soit revisité. Le SEDIF s'engage effectivement à amender cet appel d'offres si tel était le cas, à le modifier, et même à supprimer ce projet. Ce sont des engagements du maître d'ouvrage. Notre engagement en tant qu'équipe organisatrice de ce débat est de permettre à tous les publics, quels qu'ils soient, et pas uniquement à vous, public spécialisé sur une question donnée, mais permettre à tous les publics de poser la question de l'opportunité de ce projet et de sa proportionnalité par rapport à d'autres enjeux.

J'espère avoir répondu à votre question. Si ce n'est pas clair, je recommence volontiers.

**Mme Sofia ALIAMET, groupement WDPE**

Je vous propose de partir en sous-groupe sans plus tarder. Vous n'avez rien à faire de votre côté. Vous allez avoir une petite fenêtre et vous allez rejoindre le groupe concerné. Cela peut prendre quelques instants. Je vais proposer à Annabelle de lancer les sous-groupes et on se retrouve tout à l'heure pour un temps de partage et de restitution en plénière.

\*\*\*

**Mme Sofia ALIAMET, groupement WDPE**

Nous sommes de retour en plénière. Vous êtes toutes et tous en train de revenir progressivement. Rebonjour à toutes et à tous. C'est la magie de ZOOM, vous êtes en train de revenir progressivement en plénière. Je pense que tout le monde est là. J'espère que les échanges ont été riches. J'ai l'impression étant donné le tableau de bord Klaxoon que j'ai sous les yeux que c'est le cas. Je vous propose sans plus tarder de passer à la restitution de ces échanges. On va proposer à chaque rapporteur ou rapporteuse de chaque groupe de prendre trois ou quatre minutes pour nous présenter l'état des lieux des discussions et on prendra quelques instants pour voir s'il y a des questions de clarification ou de compréhension de ce qui a été dit avant de repartir en groupe pour travailler sur les questions que soulève le projet du SEDIF et sur les éventuels points de vigilance. Vous avez déjà dû en parler dans la session 1.

Je vais proposer à Monsieur XXX, rapporteur du groupe 1, de prendre la parole pour présenter les travaux du groupe 1 qui portaient sur l'état écologique de la ressource. Monsieur XXX, vous pouvez réactiver votre micro, nous vous écoutons.

**M. XXX, rapporteur du groupe 1**

Merci. Rebonjour à tous. Nous avons beaucoup discuté. Je vais donc essayer de synthétiser les éléments de contexte qui nous paraissent des éléments clés et les enjeux à débattre qui ressortaient de tout cela.

Le premier élément de contexte était la mise en regard des nouveaux prélèvements prévus puisqu'ils sont supérieurs aux anciens d'environ 15 %, c'est ce qui est dit dans le dossier, alors que le Plan national eau prévoit au contraire au niveau national une diminution globale des prélèvements dans les ressources. Donc, il y a là un point un peu de tension qui nous a paru forte.

Le deuxième élément de contexte qui nous paraissait important est l'identification de l'état de qualité chimique des eaux, la présence de polluants divers. Il nous semble que l'état réel ou la présence réelle de ces différents polluants est beaucoup plus variable que des teneurs moyennes ou des ordres de grandeur donnés. Donc, ce type d'éléments n'est guère présent, les questions tendanciennes aussi ne sont pas très présentes dans le dossier, ce n'est pas évident que la tendance soit à la hausse. C'est peut-être plutôt parce que de nouvelles molécules peuvent être mesurées que cette impression de tendance à la hausse peut être vue, mais en réalité ce n'est pas aussi clair que cela. Donc, une problématique de contexte sur la variabilité de la qualité de l'eau. Ces problématiques de variabilité sont aussi très sensibles en matière de changement climatique et d'effets du changement climatique sur les débits. Usuellement, les climatologues présentent des fourchettes. Ceci veut dire que les fourchettes basses et les fourchettes hautes doivent être prises en compte. Là, on a une espèce de valeur moyenne dont on ne comprend pas très bien ce qu'elle veut dire. Il est à peu près évident que l'on aura des étiages sévères et donc l'évaluation du système dans ce contexte doit être prise en compte.

Un autre élément de contexte très fort nous est apparu. Il existe depuis longtemps des approches préventives de protection de la quantité, mais aussi de la qualité, et c'est ce qui nous concerne peut-être plus ici, qui est à l'œuvre depuis longtemps. Elles portent plus ou moins de fruits, mais c'est un travail de long terme et un travail certainement nécessaire qui doit continuer à être mis en œuvre. Le projet tel qu'il est présenté n'en fait absolument pas état. Il se place dans un contexte de pollution à peu près constante et même croissante. Il nous apparaît que la prise en compte relative de l'intérêt ou des avantages-inconvénients d'une solution curative de plus en plus industrialisée par rapport à une solution préventive doit faire partie de l'évaluation d'ensemble. Cet élément de contexte sur l'existence d'approches préventives est déjà mis en œuvre, forcément sur le long terme, avec des succès plus ou moins grands, mais il faut que ce sujet soit pris en compte.

**Mme Sofia ALIOMET, groupement WDPE**

Monsieur XXX, je vais vous inviter à aller un peu plus rapidement si cela ne vous dérange pas.

**M. XXX, rapporteur du groupe 1**

D'accord. Sur le contexte, on s'est aussi posé des questions sur le chlore et sur le réel besoin ou la réelle volonté des habitants d'avoir une eau sans chlore, une eau sans calcaire, des doutes sur l'avantage économique qui est affichée comme un point très important dans le projet, et finalement avec un gain d'énergie qui serait dû à une moindre présence de calcaire dans l'eau. Ces points nous paraissent devoir être précisés. Je m'arrête là sur le contexte. Voulez-vous que je présente les enjeux ? Ou bien on les présentera collectivement.

**Mme Sofia ALIOMET, groupement WDPE**

Très rapidement, vraiment une minute, s'il vous plaît, et éventuellement quelques réactions du groupe.

**M. XXX, rapporteur du groupe 1**

L'enjeu numéro 1, j'en ai déjà parlé, la place de l'approche préventive doit être mise en avant à l'intérieur des débats. L'enjeu numéro 2, c'est la question de la variabilité climatique et la variabilité des concentrations de produits polluants doit aussi être présentée. Les bénéfices réels pour les habitants et les attentes des habitants doivent être présentés et discutés. On parle beaucoup de l'exposition des habitants à des polluants, mais l'exposition des habitants à des polluants se fait aussi par d'autres voies que l'eau. L'eau est probablement une voie mineure. Cet investissement demanderait d'être remis dans un contexte d'exposition plus globalisée des habitants de l'agglomération de Paris. Un point de vigilance ou un point d'enjeu, un point d'inquiétude en tout cas sur le rejet de ce concentrat qui est non seulement un concentrat, mais avec des additifs nécessaires au traitement et son impact sur l'état écologique global des milieux, mais aussi sur les prises d'eau situées à l'aval.

**Mme Sofia ALIAMET, groupement WDPE**

Merci beaucoup pour cette restitution. Je sais que l'exercice n'est pas facile en quelques minutes seulement. Si les autres personnes du groupe veulent compléter, n'hésitez pas à le faire à l'oral ou à l'écrit sinon je vous propose de passer au groupe 2 avec Madame YYY, rapporteuse du groupe 2. Donc, Madame YYY, même consigne, s'il vous plaît, on essaye de tenir dans les trois minutes pour faire cet exercice. Nous voyons le Klaxoon. Donc, vous pouvez partager les principaux points. Pour les autres personnes du groupe, n'hésitez pas à réagir. Merci beaucoup, vous avez la parole.

**Mme YYY, rapporteuse du groupe 2**

J'en profite pour saluer « qui a fait une restitution très intéressante et on devrait avoir des regards croisés, je ne vais pas trop m'attarder sur Klaxoon, mais essayer de synthétiser ce qui a été dit dans notre groupe et d'être fidèle à ce qui a été échangé.

En élément de contexte, on se situe bien entendu dans un contexte de changement climatique avec une baisse des débits attendue sur les cours d'eau et donc une problématique associée à un projet qui aura besoin de cette ressource et d'en prélever plus, même si l'eau est restituée au milieu, on a convenu que les concentrats et la qualité étaient au cœur du problème avec ces concentrats qui allaient être rejetés dans le milieu.

De façon générale, c'est donc la sobriété qui prime concernant la ressource en eau. On doit avoir une approche plus systémique par rapport à ce projet et remettre ce projet dans le contexte du plan eau qui fait suite aux Assises de l'eau, aux réflexions qui ont pu être faites ces dernières années dans ce contexte de changement climatique, et respecter les équilibres des milieux et des écosystèmes aquatiques tant en quantité qu'en qualité. Le plan eau fait état de plusieurs mesures, notamment la mesure de sobriété et la mesure aussi de faire appel à des solutions potentiellement alternatives.

Concernant le contexte, on a bien pointé comme le groupe 1 sur cette question du système employé et de ses conséquences et de son impact sur le milieu et de mener des études de vulnérabilité qui seraient un peu plus larges à l'échelle du bassin qui vont devoir respecter un certain plan par rapport à un certain plan de sobriété, certains plans de mesures par rapport à l'application de ce plan eau.

En matière d'enjeux, on a distingué les enjeux sous forme quantitative et qualitative sur la ressource en eau et la sobriété énergétique dans ce contexte de changement climatique. Sur



le quantitatif, il y a toujours cette question de consommation et d'alimentation en eau pour tous les usages avec cette question si on fournit une eau de meilleure qualit , ceci n'aura-t-il pas un impact sur les mesures de pr vention, «  en parlait tout   l'heure, qui sont tout de m me les plus importantes   mener, de r duire les contaminations   la source. Beaucoup de plans de pr vention existent par rapport aux pollutions diffuses. C'est ce vers quoi on doit se tourner. L'effet de la probl matique de la baisse des d bits des cours d'eau avec potentiellement une baisse de la dilution et du pouvoir  purateur des cours d'eau par rapport aux concentrats qui seront re us par le syst me contenant des  l ments de lavage, des syst mes qui peuvent  tre potentiellement inqui tants et pas forc ment avec un avis favorable de l'ANSES sur les r actifs utilis s pour nettoyer les membranes. On a des enjeux par rapport aux limites plan taires. Ce projet pr l ve plus dans le milieu pour produire une quantit   quivalente, c'est un  l ment   garder en m moire.

Sur les enjeux  nerg tiques, ce sont des techniques assez  nergivores. Il est important de prendre cela en compte et sur la limite de production d' nergie. Il faut aussi une prise en compte du syst me d'approvisionnement de l'empreinte de ces technologies sur cette cha ne d'approvisionnement du syst me lui-m me qui demande d'avoir des pi ces de production un peu mondiale.

On a aussi parl  de techniques alternatives et de combinaisons qui font  cho aux Assises de l'eau sur les solutions fond es sur la nature et il faut peut- tre penser plus globalement le syst me de traitement.

**Mme Sofia ALIAMET, groupement WDPE**

Merci beaucoup pour cette restitution. On va passer maintenant au groupe 3, Madame BBB. Je passe sur votre groupe. Merci beaucoup, c'est   vous, Madame BBB.

**Mme BBB, rapporteuse du groupe 3**

Je fais une petite remise en contexte rapide. En effet, l'osmose inverse basse pression est pour nous la technologie la plus consommatrice d' nergie qui va donner la meilleure qualit  d'eau sur le march  actuellement sur les fili res de traitement. Si on s'int resse aux param tres sur le calcaire, les micropolluants et potentiellement une r duction de la dose de chlore en sortie, mais pour nous elle ne peut pas  tre envisag e syst matiquement dans un contexte de changement climatique, comme cela a  t  dit, et d' conomies d' nergie sur toutes nos fili res de potabilisation. C'est vrai qu'elle va permettre d'assurer la qualit  de l'eau au robinet si la ressource est vraiment d grad e, en particulier si on est contamin  par des pesticides et des m tabolites, mais comme on vient de le dire elle doit  tre accompagn e de solutions pr ventives. Elle va permettre pendant plusieurs d cennies de traiter cette pollution, mais elle n'est pas envisageable de mani re durable dans le contexte actuel.

Nous aurions aim  pouvoir la comparer   d'autres fili res de traitement que l'on rencontre pour la potabilisation comme le fil tra able avec charbon actif et la d carbonatation ou alors Actiflo, ultrafiltration et d carbonatation, ou encore Actiflo et sable. On aurait bien aim  avoir une comparaison des consommations en kilowattheure par m tre cube sur ces fili res suivant la qualit  de l'eau.

Pour les enjeux, une des interrogations majeures  tait, va-t-on pouvoir garantir le c t de l'eau annonc  dans le rapport face   une augmentation tr s probable du prix des  nergies fossiles ? Dans le rapport, on nous donne des  volutions qui s'arr tent en 2025, date   laquelle on ne va pas encore avoir la mise en place de ces usines. C'est donc difficile de se projeter.

On a aussi pointé du doigt le fait qu'il faudrait une concertation avec les industriels desservis par le SEDIF pour cette eau de très bonne qualité et un engagement à pratiquer au maximum le recyclage d'eau sur site pour limiter la consommation d'eau potable, donc diminuer potentiellement la consommation énergétique, et de même pour les collectivités, réutiliser les eaux usées traitées pour les usages urbains comme le nettoyage des voiries et l'hydrocurage des réseaux pour essayer de diminuer le prélèvement en eau potable et donc la consommation énergétique liée à sa potabilisation.

On a parlé du problème du colmatage. La filtration membranaire est très sensible au colmatage, et potentiellement dans les années à venir on aura des membranes moins colmatantes, des configurations de fibre creuse qui pour le moment ne sont pas encore accréditées du point de vue sanitaire et son utilisation sur une filière d'eau potable, mais qu'en est-il de l'adaptabilité des filières pour éventuellement passer sur une autre technologie, moins énergivore, mais qui ne serait pas en mesure de retenir les métabolites.

**Mme Sofia ALIAMET, groupement WDPE**

Je vais vous inviter à conclure, je suis désolée.

**Mme BBB, rapporteuse du groupe 3**

Rapidement, le coût du traitement des rétentats, sur le plan énergétique, il est rédhibitoire étant donné les technologies proposées. Nous avons pensé que l'on pouvait se tourner vers d'autres solutions sans détruire la nature. On parlera du reste plus tard si je n'ai pas le temps.

**Mme Sofia ALIAMET, groupement WDPE**

Merci beaucoup pour cette restitution. Je vous propose de passer au dernier groupe et de donner la parole à Monsieur ZZZ qui va restituer le travail de ce groupe. C'est à vous, Monsieur ZZZ.

**M. ZZZ, rapporteur du groupe 4**

Bonjour. Je me rends compte que l'on n'a pas beaucoup travaillé à côté de tout ce que les autres groupes ont fait. On n'a pas beaucoup de post-its ! On a tout de même constaté que la qualité du traitement que l'on pouvait attendre avec cette approche, un des points importants a concerné la question de la conformité de l'eau par rapport à des populations à risque. On se focalise sur une exposition moyenne de la population, mais il y a des populations à risque, en particulier les enfants et les femmes enceintes pour lesquels les possibilités d'exposition sont sans doute beaucoup moins importantes que sur des adultes bien portants.

En liaison avec cela, on a également abordé la question de l'exposition des individus par l'intermédiaire d'autres sources que l'alimentation en eau. C'est en particulier l'alimentation avec là aussi des réponses variées, mais elles nécessiteraient peut-être d'être beaucoup plus abordées au cours du débat pour savoir quelle serait l'exposition sur ce qui n'est pas l'alimentation en eau par rapport à l'alimentation en eau.

Sur la question du chlore, on en a aussi beaucoup parlé, mais avec un autre angle que celui envisagé jusqu'à présent, c'est l'angle de Vigipirate avec l'exigence de maintenir un niveau de chloration ou l'exigence d'avoir la possibilité de chlorer rapidement le réseau en cas de risque Vigipirate avéré.

En liaison avec cela aussi, l'effet du changement climatique et le risque de l'augmentation de la température dans le réseau de distribution qui pourraient conduire à l'obligation de maintenir la chloration dans le réseau.

**Mme Sofia ALIAMET, groupement WDPE**

Monsieur ZZZ, désolée, mais je vous invite à passer à la partie sur les enjeux.

**M. ZZZ, rapporteur du groupe 4**

On a abordé la question du curatif et du préventif comme les autres groupes. On a aussi abordé la question des rétentats et de la possibilité de ne pas les rejeter en rivière, mais cela pose un problème important par rapport à la ressource qui a déjà été mentionnée. On a aussi évoqué le risque d'indépendance de la filière puisque ce sont des membranes a priori qui ne sont pas fabriquées en France et donc avec le risque d'approvisionnement. Existe-t-il des solutions par rapport à cela ? C'est toute la question de la robustesse du système et du fonctionnement en période exceptionnelle de ces usines, en particulier en période de crue, ce point ne semble pas être beaucoup abordé dans le dossier qui a été distribué.

**Mme Sofia ALIAMET, groupement WDPE**

Merci beaucoup. Encore une fois, les autres membres des groupes ne doivent pas hésiter à partager des réactions et des compléments dans le chat si vous le souhaitez.

Je vous propose effectivement que l'on prenne une dizaine de minutes avant de partir à nouveau en groupe pour voir s'il y a des questions de compréhension ou de clarification par rapport à ce que les uns et les autres ont présenté. En tout cas, merci à toutes et à tous pour ces échanges riches et variés. Il y a une main levée de Monsieur CCC. C'est à vous.

**M. CCC**

Merci. Par rapport à la réglementation, il y a un autre aspect important, il y a finalement deux poids, deux mesures pour le consommateur entre ceux qui sont dans le réseau SEDIF et qui pourraient bénéficier de cette eau ultrapure et les autres des communes d'Île-de-France qui ne font pas partie du réseau SEDIF et qui souffrent pourtant des mêmes pollutions que les autres. N'y a-t-il pas là un problème d'égalité entre les citoyens qui se pose ?

**M. ZZZ, rapporteur du groupe 4**

Excusez-moi, tout à fait, c'est un point que je n'ai pas eu le temps d'aborder, mais c'est un point que l'on a abordé dans notre groupe.

**M. CCC**

D'accord, merci.

**Mme Sofia ALIAMET, groupement WDPE**

Merci pour ces précisions. Il y avait une main levée de Monsieur DDD, puis Madame EEE. Monsieur DDD, c'est à vous. J'ai bien vu les autres mains levées.

**M. DDD**

Sur la question de la qualité de l'eau, j'avais un point à aborder, cela a déjà été dit, c'est celui de l'efficacité réelle de ce qui va être mis en place. On nous annonce un panachage de membranes qui sont d'une part des membranes de nanofiltration et d'autre part des membranes d'osmose inverse basse pression, et on va mélanger les deux eaux. On n'a aucune idée de la proportion entre ces deux types de membranes et on nous dit que le panachage se fera en fonction du résultat sur la décarbonatation, c'est-à-dire sur l'élimination du calcaire. Qu'en sera-t-il sur l'élimination de tout le reste ? On annonce une eau sans polluant, sans micropolluant, sans pesticide. On n'a aucune donnée sur ce que va donner le résultat de ce panachage d'eau. Ce point sur le plan santé me semble extrêmement important puisque c'est un des arguments principaux de mise en place de la filière.

Je voulais ajouter un deuxi me point sur le plan sant  et qualit  de l'eau. Ce ne sont pas uniquement les adh rents du SEDIF qui sont concern s par l'eau distribu e ou les habitants des communes, ce sont aussi des habitants des autres communes de la r gion parisienne qui sont livr s avec de l'eau en gros provenant du SEDIF, et ils sont tr s nombreux. Il y a Cergy-Pontoise. Il y a Eaux de Paris lorsqu'il y a des situations de secours. Il y a le Syndicat de la presqu' le de Gennevilliers. Ils ont tous des contrats avec le SEDIF pour la fourniture de cette m me eau. Donc, l'eau ne concerne pas que la sant  des communes du SEDIF, elle concerne la sant  de l'ensemble de la r gion parisienne. C'est un des contextes importants, me semble-t-il.

**Mme Sofia ALIAMET, groupement WDPE**

Merci beaucoup pour cette pr cision. Je laisse la Commission r agir si besoin. En attendant, il y avait une main lev e de Madame CHARMET.

**Mme EEE**

Merci. Un point a  t  abord  dans notre groupe, mais il est transversal, c'est le besoin d'un retour d'exp rience sur l'usine de M ry-sur-Oise. On a un proc d  qui a  t  mis en  uvre. Cela me para t un point tr s important. Ce retour d'exp rience devrait porter sur les th matiques des quatre groupes.

**Mme Sofia ALIAMET, groupement WDPE**

Merci beaucoup pour cette pr cision. Monsieur FFF ?

**M. FFF**

Un petit mot en  cho   ce qui vient d' tre dit. Dans notre groupe, on a bien mentionn , je voulais le souligner, le fait qu'on ait trois usines d'eau potable en aval de Paris qui pr l vent dans la Seine, et donc les concentrats rejet s en amont dans le cadre du projet du SEDIF vont affecter tout l' cosyst me et ils peuvent affecter le traitement de l'eau en aval. Donc, non seulement, on parlait d'in galit , c'est difficile   mod liser, mais on pourrait aggraver la qualit  de l'eau en aval, y compris la qualit  de l'eau potable s'il y avait des infiltrations de parties de ces concentrats dans les nappes.

**Mme Sofia ALIAMET, groupement WDPE**

Merci beaucoup. Une r action de Madame GGG et Monsieur HHH.

**Mme GGG**

Je vous remercie. En fait, sur la partie r glementaire, on l'a  voqu e, il manque la pr sence de l'ARS ou tout du moins des principes, et ce qui est important, et ce que j'ai essay  de dire, d'un c t  l'ANSES demande   l'Agence de l'eau d'avoir une surveillance de la qualit  des eaux de surface sur des mol cules qui ne cessent d'augmenter, ce qui est plut t positif. Au niveau europ en, il y a tout de m me des mobilisations sur un certain nombre de mol cules qui vont tenter, notamment les PFOS et PFAS, de dispara tre. En fait, il existe une vigilance. Il manque s rement des  tudes sur l'aspect sant  avec les impacts, mais ce n'est pas inactif. Il y a des  volutions et ces  l ments de l'ARS nous manquent un peu pour essayer de pr ciser, notamment pour le public, en tout cas pour dire qu'il y a une attention de tous les instants m me si on n'a pas en tout  tat de cause toutes les donn es sur les mol cules chimiques.

**Mme Sofia ALIAMET, groupement WDPE**

Merci beaucoup. Une main lev e de Monsieur HHH.

**M. HHH**

Si vous me permettez, je trouve que le SEDIF en s'imposant de traiter de mani re combin e   la fois les polluants  mergents, le chlore et la duret , oriente le choix vers les fili res membranaires alors que la duret  n'est pas un sujet qui justifie un traitement collectif puisqu'on tourne autour de 25 degr s fran ais sur le p rim tre du SEDIF, et le chlore, on l'a d j  vue dans les discussions, on est quasiment oblig    certains moments de mettre du chlore r siduel. Or, si on voulait seulement traiter les polluants  mergents, il existe d'autres technologies beaucoup moins ch res et sans impacts environnementaux. Je pense effectivement, notamment   ce qui figure dans le dossier SEDIF, au charbon actif en fluidis , la technologie Cargo+ d velopp e   Orly 2 par Eaux de Paris. C' tait la remarque que je voulais faire.

**Mme Sofia ALIAMET, groupement WDPE**

Merci, Monsieur. Monsieur III, peut- tre une r ponse, j'imagine,   ce qui a  t  dit pr c demment.

**M. III**

Simplement, pour pr ciser que dans le groupe 4 la partie r glementation et suivi r glementaire de la qualit  de l'eau, cela a  t  abord , notamment sur le fait que l'on est dans une p riode un petit peu transitoire avec la mise en place de la r glementation   la suite de la transposition de la directive europ enne qui implique le suivi de plus de mol cules. C'est effectivement un travail en cours de mise en  uvre. C'est  galement sous l'angle de la n cessit  de travailler avec les laboratoires d'analyse et donc de l'am lioration des techniques d'analyse afin d'avoir des r sultats robustes et fiables.

**Mme Sofia ALIAMET, groupement WDPE**

Merci beaucoup. Monsieur JJJ voulait aussi r agir.

**M. JJJ**

Je voulais rebondir sur ce qu'a dit Monsieur HHH. Des fili res de charbon actif et charbon actif fluidis  existent. Je suis d'accord, mais actuellement de nombreuses collectivit s sont en difficult  vis- -vis de certains m tabolites, qu'ils soient pertinents ou non, ou en passe de devenir pertinent. Le SEDIF essaye d'envisager des solutions. Ils sortent l'artillerie lourde, mais c'est aussi en vue du traitement de ces m tabolites qui ne sont pas du tout trait s   l'aide de charbon actif ou bien tr s difficilement, mais je rejoins ce qu'il disait. C'est vrai que cela co te tr s cher et le calcaire et le chlore ne sont pas clairement un argument. Merci.

**Mme Sofia ALIAMET, groupement WDPE**

Merci beaucoup. Merci pour ces pr cisions. Je vois qu'il n'y a plus de main lev e. Je vais vous proposer de passer   un second temps de travail en groupe. Vous allez  tre dans des groupes avec d'autres personnes. On va faire une r partition al atoire. N anmoins, pour les rapporteurs et rapporteuses, vous allez rester avec les facilitateurs et facilitatrices de la CPDP avec qui vous  tiez.

Dans ce deuxi me temps d' change, on va vous proposer de lister   la fois les questions que soul ve le projet, mais aussi les  ventuels points de vigilance. Donc, les facilitateurs et facilitatrices vous en diront un mot juste apr s. Je prends juste une derni re r action de Monsieur ZZZ et je vous propose ensuite de passer en groupe.

**M. ZZZ, rapporteur du groupe 4**

Excusez-moi, c'est juste un point d'organisation. J'avais not  que la r union devait s'achever   11 h 30.



**Mme Sofia ALIAMET, groupement WDPE**

Tout à fait. C'est ce qui avait été annoncé, mais comme vous l'avez vu on est beaucoup resté sur le temps 1. On voulait vous proposer un second temps d'échange pour ceux et celles qui le souhaitent. Cela risque de déborder un petit peu.

**Mme KKK**

Je suis désolée, mais j'ai un autre engagement, je ne vais pas pouvoir continuer avec vous. Encore désolée, je vous remercie pour la qualité des échanges.

**Mme Sofia ALIAMET, groupement WDPE**

Merci à vous pour ceux et celles qui le souhaitent, on vous invite à poursuivre. On a bien conscience que l'on a un peu débordé, veuillez-nous en excuser.

\*\*\*

Je propose à nouveau aux rapporteurs de partager les questions. On va vous proposer la même chose. Monsieur XXX peut-être pour commencer.

**M. XXX, rapporteur du groupe 1**

On est devenu un tout petit groupe. On a fini à deux ! Il fallait aboutir à un certain nombre de questions. C'était très intéressant parce que la typologie des membres du groupe avant que l'on soit deux était un peu différente de celle que l'on avait dans l'autre groupe précédemment. Voici les questions qui se posent et auxquelles on arrive.

Première question, peut-on envisager une stratégie alternative pour réduire la pollution en amont et obtenir la même qualité d'eau à la fin ? C'est une question vaste et importante à poser.

Deuxième question, quelle est la réponse des technologies proposées aux variations de débit dans le milieu, variations de concentration multiple ?

La troisième question est une question sur le coût global et réel pour le producteur d'eau selon cette technologie, mais selon d'autres aussi. Il faudrait avoir une approche comparative s'inscrivant dans un futur changeant en matière de coûts, que ce soit l'énergie ou autre.

Le dernier point, je n'arrive pas à relire, c'est tout petit.

**Mme Sofia ALIAMET, groupement WDPE**

Peut-être un point de vigilance que vous souhaitez partager. Je vous précise que l'on nous invite à restituer trois points.

**M. XXX, rapporteur du groupe 1**

Trois points, très bien. Le point de vigilance numéro 1, c'est le dernier que l'on a mentionné sur le solutionnisme technologique qui semble résoudre des solutions, mais dont on découvre trente ou quarante ans plus tard que l'on est passé à côté d'un certain nombre de choses. Il faut donc être vigilant, avoir l'esprit suffisamment large. Vigilance aussi sur la problématique technique et précise sur le projet de traitement des concentrats. Aujourd'hui, c'est un point évoqué dans le dossier de manière extrêmement succincte, mais les enjeux pourraient devenir beaucoup plus forts, les pressions sur le fait que ces concentrats devraient être traités ou ne devraient plus du tout être rejetés, ce qui modifierait complètement l'économie du projet tel qu'il nous est proposé. C'est devenu trop petit, je n'arrive plus à lire.

**Mme Sofia ALIAMET, groupement WDPE**

Effectivement. Excusez-moi, je vais passer au groupe 2. Je précise, je l'ai déjà dit en introduction, Paola OROZCO-SOUËL l'a dit également, tout ce que vous avez pu dire au cours de ces ateliers au cours de ces travaux de groupe va être bien sûr consigné et prendre en compte tous les points qui sont marqués là, il y a aussi des notes en parallèle. Donc, tout sera pris en compte pour le verbatim final, mais étant donné que certains et certaines nous ont indiqué avoir des problématiques de temps on essaye d'aller un petit peu plus vite. Même exercice et même consigne pour Madame YYY si elle est encore là avec peut-être trois points, on voit là aussi une diversité de questions et de points de vigilance, mais n'hésitez pas à partager trois points. Merci beaucoup.

**Mme YYY, rapporteuse du groupe 2**

Je vais essayer de partager trois points. Les questions renvoient aux points de vigilance. Donc, je vais traiter directement les points de vigilance.

Un point de vigilance sur la prévention et la préservation des milieux aquatiques et la réduction des pollutions à la source par rapport au système proposé qui traite pour l'eau potable pour un usage, mais rejette les concentrats avec une problématique de qualité de l'eau sur le milieu.

Un point de vigilance sur les réelles habitudes et les besoins des usagers qui étaient orientés sur cette question du chlore et du calcaire en sachant qu'une étude prend en compte aussi l'évolution des besoins des usagers, mais dans une étude plus systémique avec une évaluation de l'hydrologie des milieux et de l'impact du changement climatique.

Un comparatif des systèmes comme M. XXX l'a aussi évoqué. Est-ce qu'il y a vraiment eu un comparatif des systèmes réalisé assez sérieusement avec la prise en compte de nouvelles solutions du type solutions fondées sur la nature ? Le projet est très onéreux. Donc, sont avancées des problématiques de terrain pour mettre des filtres, mais si on bascule une part économique à ce niveau, cela peut aussi être envisagé.

On est revenu sur ce point de vigilance, il y a plus de trois points et je tiens tout de même à le dire, sur les limites technico-économiques et géopolitiques de l'approvisionnement de ce type de système de traitement est assuré d'avoir un retour. Donc, cela renvoie à l'expérience de Méry-sur-Oise qui actuellement fait également de la nanofiltration.

**Mme Sofia ALIAMET, groupement WDPE**

Merci. Cela a aussi été partagé tout à l'heure. Merci beaucoup. Nous passons au groupe 3 avec Madame BBB. Merci beaucoup.

**Mme BBB, rapporteuse du groupe 3**

Plusieurs points ont déjà été évoqués. On a été sérieux, on a fait trois points.

Sur le rétentat, on se posait la question de proposer des solutions fondées sur la nature si le foncier le permet. Ils sont tout de suite partis sur des procédés intensifs dans le rapport. On trouvait donc que cela manquait. Il faudrait une étude de vulnérabilité plus complète sur ce concentrat.

On a aussi évoqué le fait de mieux appréhender les attentes des usagers, l'équilibre coût-prix-qualité, c'était notamment sur l'argument phare du SEDIF pour le calcaire qui n'est pas vraiment justifié à nos yeux.

Enfin, quelle place pour le préventif face à ce projet qui est plutôt d'ordre curatif ? Est-ce qu'on ne risque pas de mettre de côté le préventif si cette logique curative prévaut ?

**Mme Sofia ALIAMET, groupement WDPE**

Merci beaucoup. Pour le dernier groupe, Monsieur ZZZ, je sais qu'il avait des contraintes de temps. Monsieur ZZZ, si vous  tes encore l .

**Mme AAA, rapporteuse du groupe 4**

C'est moi qui vais reprendre.

**Mme Sofia ALIAMET, groupement WDPE**

Très bien, Madame AAA.

**Mme AAA, rapporteuse du groupe 4**

Je vais rester sur trois questions-points de vigilance que l'on a trait es. On a parl  notamment de l' galit  des populations en agglom ration parisienne, faire en sorte qu'il y ait tout de m me un  quilibre dans le traitement   l' chelle r gionale, et m me plus large tant pour avoir une  galit  vis- -vis des populations, mais  galement par rapport   des questions d'interconnexion en r gion  le-de-France qui seraient plus difficiles parce qu'il y aurait un manque de fluidit  entre les  changes et  galement pour des probl mes de s curit  vis- -vis de cette eau sans chlore qui pourrait poser des probl mes   l' chelle r gionale. C'est donc un des points de vigilance.

Un autre point de vigilance, c'est aussi de s'assurer que par rapport   tous les modes d'exposition, qu'est-ce qu'on abat vraiment en mati re d'exposition par rapport   l'eau ? Est-ce que l'on a vraiment un pourcentage d'exposition pr pond rant   l'eau ou pas vis- -vis des substances que l'on regarde ? Il faudrait donc avoir une approche plus globale de l'exposition   l'air, exposition par l'alimentation et exposition par l'eau potable pour avoir vraiment une id e de ce qu'apporte un tel investissement.

Dernier point, c'est un questionnement sur le r le de la r glementation qui justifie le traitement. Est-ce   l' chelle du SEDIF que l'on doit travailler ou est-ce vraiment une implication plus forte des pouvoirs publics sur ces questions r glementaires vis- -vis de l'ensemble de ces substances qui arrivent au fur et   mesure   poser question pour le traitement de l'eau potable ? C'est une question qui est autant un point de vigilance, faire en sorte que les pouvoirs publics s'investissent un peu plus sur ces questions r glementaires.

**Mme Sofia ALIAMET, groupement WDPE**

Merci beaucoup. Merci   tous les quatre pour ces restitutions tr s claires et tr s pr cises. Sans plus tarder, je vais vous proposer de conclure et de passer de nouveau la parole   Paola OROZCO-SOU L, pr sidente de l' quipe du d bat. Merci, Paola.

**Mme Paola OROZCO-SOU L, pr sidente de la Commission particuli re du d bat public**

Merci beaucoup. Merci mille fois, les  changes ont  t  riches, passionnants, tr s int ressants et tr s  clairants pour le public. Nous allons, comme je vous le disais au d but, faire des fiches synth tiques de ces propos pour que chaque citoyenne et chaque citoyen, chacune et chacun puissent se saisir de vos  changes et qu'ils puissent nourrir aussi les leurs. C'est pour cela qu'il y a des propositions notamment de restitution de vos  changes que je peux vous soumettre.

Je suis un peu d sol e pour les absents, mais en m me temps cela n'a pas d'engagement vis- -vis de leurs propos ou de leurs positions. Il n'y a donc pas de risque de ce c t , mais les rapporteurs de chaque table puisque cela a  t  les m mes au cours des deux sessions de travail pourraient-ils proposer une dizaine de lignes pour poser ce contexte dont on a parl  au d but dans la session 1 et qui permet de comprendre sur chaque th matique ce qui a  t 

jugé comme vraiment important, intéressant à placer comme données, comme informations.

Si vous pouvez le faire, ce serait le mieux parce qu'on n'interfère pas en fait sur vos échanges et on évite des biais d'interprétation. Si vous ne pouvez pas le faire, nous le ferons. Dans tous les cas de figure, ces propositions seront soumises à validation par l'ensemble du groupe qui a travaillé avant publication pour que tout le monde s'y retrouve. C'est la première étape.

Si les rapporteurs et rapporteuses de ces tables que je remercie à nouveau parce que l'exercice n'était pas simple et de plus on vous a laissé peu de temps pour vous exprimer, et malheureusement on n'a jamais assez de temps quand les échanges sont riches et passionnants, mais si vous le faites ce sera pris tel quel et versé au public de la même manière.

Nous allons ensuite vous faire une proposition de réécriture, notamment des enjeux, des questions et des points de vigilance uniquement dans l'objectif de les préciser et de rendre ces restitutions, pas systématiquement, mais parfois un peu plus compréhensible pour les personnes qui n'ont pas pu participer à nos échanges. Ces reformulations vous seront également soumises à validation avant d'être rendues publiques. L'objectif porte uniquement sur la mise en forme si vous êtes tous d'accord avec cela. S'il y a des objections, merci de lever la main ou de les partager dans le chat afin de les prendre en compte tout de suite et en discuter éventuellement si cela est nécessaire. Sinon, je considère que c'est une approche qui convient à tout le monde. Est-ce bon, Sofia ?

**Mme Sofia ALIAMET, groupement WDPE**

Il y a une main levée de Monsieur XXX.

**M. XXX, rapporteur du groupe 1**

Je suis complètement d'accord avec ce procédé de réécriture. Il faudra que tous les membres présents soient vigilants et passent un peu de temps à relire cela. Je me posais la question si on pouvait avoir accès pour la première écriture à l'enregistrement de chaque groupe.

**Mme Paola OROZCO-SOUËL, présidente de la Commission particulière du débat public**

Vous pouvez tout à fait avoir accès à l'enregistrement pour faire cela. Il n'est pas prévu de le rendre public tel quel. C'est donc juste un point de vigilance pour le groupe. Je me permets d'en faire un par rapport à cela.

**M. XXX, rapporteur du groupe 1**

Bien sûr.

**Mme Paola OROZCO-SOUËL, présidente de la Commission particulière du débat public**

C'est à utiliser comme un matériel de travail et non pas à les rendre publics sans l'autorisation notamment des participants qui sont ici présents et à qui on n'a pas demandé au préalable de nous autoriser à le faire. Donc, je voudrais bien le préciser. Si cela vous permet de travailler, il n'y a aucun problème. Soit, en effet, je laisse les rapporteurs et rapporteuses des tables dresser ce contexte en une dizaine de lignes. Pourquoi être concis ? Il faut aussi que le particulier, les citoyennes et les citoyens puissent se l'approprier. Plus les textes sont longs, plus on dissuade certains de les lire. Il y a donc un enjeu de ce côté. Si vous faites ce travail avec l'appui des enregistrements, à ce moment-là vous pouvez aussi faire le travail de reformulation des questions non pas que la Commission ne souhaite pas prendre en charge ce travail, mais c'est uniquement pour vous laisser l'entière maîtrise de

vos propos. C'est   vous, et l  je m'adresse, notamment aux rapporteurs et rapporteuses de chaque table, de me dire si cela vous convient que l'on fonctionne de cette fa on.

**Mme YYY, rapporteuse du groupe 2**

C'est bon.

**Mme BBB, rapporteuse du groupe 3**

C'est bon.

**M. XXX, rapporteur du groupe 1**

Il faudrait nous pr ciser dans quel d lai vous voulez ces retours.

**Mme Paola OROZCO-SOU L, pr sidente de la Commission particuli re du d bat public**

C' tait le deuxi me point. On a  videmment besoin de cela pour demain ! C'est   la limite une plaisanterie, mais le plus rapidement possible, et je vais vous expliquer pourquoi.

Une des raisons pour lesquelles on a besoin de ces  l ments le plus rapidement possible, et cela me permet de passer au deuxi me point que je voulais  voquer avec vous avant de conclure et de finaliser cette rencontre, on a pr vu d'aller vers le grand public dans les prochains jours, notamment la prochaine  tape est le 9 mai o  on pr voit de faire une r union publique, une rencontre de proximit    la mairie de Choisy-le-Roi, une des communes d'accueil d'une des usines du SEDIF. Il serait effectivement tr s pertinent de pouvoir b n ficier de ces apports de l'atelier d'aujourd'hui pour les adresser au grand public ce jour-l . Je vous le rappelle, les citoyens n'ont pas les informations que vous avez, que vous connaissez et que vous avez  chang es et transmises aujourd'hui. Ils n'ont pas connaissance de ces enjeux. Ils n'ont pas connaissance de ces points de vigilance ou de ces questions. De ce fait, il est important de les faire conna tre d s le d but des d bats avec le grand public. Est-ce possible pour vous ? Sinon on pourrait aussi afin de faire b n ficier le public de ces  l ments, r diger un r sum  succinct de l'atelier d'aujourd'hui qui retracerait de mani re g n rale vos diff rents points et qui serait vers  au d bat le mardi 9 mai prochain.

**M. XXX, rapporteur du groupe 1**

Je dirais que c'est extr mement court. Vous savez que le 8 mai est normalement un jour f ri , ce qui nous laisse en pratique un jour pour faire le travail, mais il est important qu'il soit fait. Il faut trouver les moyens d' changer rapidement au cours du seul jour qui reste, c'est- -dire demain.

**Mme YYY, rapporteuse du groupe 2**

Je comprends que ce sont dix lignes sur le contexte.

**Mme Paola OROZCO-SOU L, pr sidente de la Commission particuli re du d bat public**

Tout   fait.

**Mme YYY, rapporteuse du groupe 2**

En fait, cela reprend nos notes et les  changes au cours du premier atelier. Je vais le fournir personnellement.

**Mme BBB, rapporteuse du groupe 3**

Moi aussi, je suis tout   fait d'accord.

**Mme YYY, rapporteuse du groupe 2**



Dix lignes sur les notes, et je m'arr terai l  parce que vous avez les post-its et les enregistrements. Je m'arr terai l  et je pense  tre fid le aux  changes de ce matin avec ce que j'ai pris comme notes. Je vais essayer de les synth tiser sur la partie 1. D sol e, « , de te faire bosser ! C'est court effectivement.

**Mme Paola OROZCO-SOU L, pr sidente de la Commission particuli re du d bat public**

Merci beaucoup, Madame YYY. Monsieur XXX, pouvez-vous effectivement effectuer le m me exercice ?

**M. XXX, rapporteur du groupe 1**

Bien s r, je peux, mais je pensais   un exercice un peu plus long puisque je vous parlais d'avoir acc s aux enregistrements.

**Mme Paola OROZCO-SOU L, pr sidente de la Commission particuli re du d bat public**

Non, vos notes pourraient tout   fait suffire surtout qu'il y a eu des  changes suffisants entre vous, notamment les validations avant que vous fassiez les pr sentations en pl ni re. En ce qui nous concerne, en tant que Commission, on ne voit pas d'inconv nient si les autres personnes pr sentes n'y voient pas non plus d'inconv nient, on peut tout   fait fonctionner comme cela. Je vous donne la parole, Madame AAA.

**Mme AAA, rapporteuse du groupe 4**

J'ai compris que l'exercice avec la dizaine de lignes  tait assez court. Si on veut  changer avec les personnes du groupe, il faudrait peut- tre les adresses mail des personnes de fa on   pouvoir  changer tr s rapidement. C'est surtout le temps d' change qui va  tre tr s limitant dans l'obtention d'une dizaine de lignes qui fasse consensus pour tous.

**Mme Paola OROZCO-SOU L, pr sidente de la Commission particuli re du d bat public**

Vous avez tout   fait raison. Merci d'avoir rappel  ce point m thodologique. On vous propose   la fin de cette s ance d'envoyer   chaque rapporteur et rapporteuse les informations de son groupe, notamment les adresses email pour que vous puissiez  changer avec eux dans la foul e.

Pour la session 2, l'enjeu est moins important pour les rapporteurs, car ces questions ont d j   t  r dig es sur Klaxoon. Donc, on va juste vous proposer une r daction articul e sans faute d'orthographe, sans faute de frappe,   valider par l'ensemble des participants d'aujourd'hui si cela vous convient.

Tr s bien, merci beaucoup. Je vous donne rendez-vous aux prochaines rencontres du d bat public. Ce n'est pas parce que vous avez particip  aujourd'hui que vous n' tes pas invit s   venir aux autres d marches que l'on va faire. Si vous le souhaitez, on pourra vous envoyer avec notre newsletter les diff rentes  ch ances que l'on a pour le d bat public, et si cela peut vous int resser ou des personnes de votre entourage, vous pourrez ainsi leur communiquer ces informations. Cela vous convient-il ? Super, merci beaucoup. Je vous remercie infiniment. Toute l' quipe du d bat se joint   moi pour le dire, m me s'ils n'ont pas eu droit   la parole dans cette conclusion qui se veut rapide.   tr s bient t, et vraiment merci mille fois pour toutes ces contributions tr s riches. Au revoir.

débat public organisé par

---



commission  
nationale du  
débat public



La Commission nationale du débat public

244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - T. +33 1 44 49 84 24

Site du débat : <https://www.debatpublic.fr/eau-potable-idf>